



DOSSIER DE BIENVENUE

À DESTINATION DES
DOCTORANTS ET DOCTORANTES
DU CSPRP, UNIVERSITE PARIS 7

Junin 2012

mot de bienvenue du directeur du laboratoire

Bienvenue au Centre de Sociologie des pratiques et Représentations Politiques, CSPRP, et aussi, pour ceux qui s'inscrivent pour la première fois dans notre Université, bienvenue à l'Université Paris-Diderot.

Le dossier qui vous est remis a été réalisé par des jeunes chercheurs, doctorants du CSPRP, il a été inspiré par leur expérience dans ce laboratoire et contient de nombreux conseils utiles à la réalisation de votre thèse.

Le CSPRP est ce que l'on appelle une « équipe d'accueil ». Les thèses de doctorat ne constituent pas une activité annexe du laboratoire mais ils représentent l'essentiel de la production scientifique émergente dans le collectif de travail, en relation étroite avec les travaux des chercheurs confirmés du laboratoire. Meilleure la recherche doctorale, meilleure la production du laboratoire. C'est dire l'importance que nous attachons à ce que les doctorants se sentent partie intégrante de l'équipe et à ce que leurs recherches, leurs questions, leurs trouvailles se croisent et se fécondent mutuellement avec les travaux des chercheurs.

Le CSPRP est une petite équipe, au fonctionnement plutôt artisanal, au budget limité, mais dont l'esprit est collégial, démocratique, habité d'une ambition très grande qui est celle de la liberté de penser. Cela se retrouve notamment dans la composition pluridisciplinaire de l'équipe et dans le label des doctorats qui sont soutenus au laboratoire : Sociologie du pouvoir, d'une part, et, d'autre part, Philosophie politique. La coexistence de ces deux diplômes ne doit rien au hasard. Elle s'inscrit dans une tradition ancienne qui mettait sous le signe de la critique, notamment en Allemagne et en France, la volonté par-delà les frontières disciplinaires de faire de la connaissance le chemin de l'émancipation. Il appartient à chacun de nous et au collectif d'entretenir et de renouveler cette tradition.

Je ne saurais trop vous recommander, comme le font les responsables de ce dossier, de participer autant que vous le pourrez aux activités du laboratoire sans toutefois perdre de vue que le doctorat reste un exercice individuel dont le résultat est évalué au final de manière individuelle. Au cours des années de thèse, votre Directeur de thèse, les chercheurs du laboratoire et moi-même seront vos interlocuteurs attentifs. N'hésitez pas à me solliciter autant que de besoin, ma porte vous est toujours ouverte.

Numa Murard

conseils informels aux thésards

La thèse de doctorat est un exercice très personnel, et il n'y a pas de méthode magique pour bien la réussir. Néanmoins, on peut donner quelques conseils, à appliquer en les adaptant à chaque situation personnelle.

Depuis l'inscription en première année de doctorat, jusqu'à la soutenance (et même souvent après), votre directeur ou directrice est la première personne auprès de qui vous trouverez du soutien. Pour autant, il ne faut pas attendre ses sollicitations pour le contacter. Bien souvent, les enseignant-e-s sont très occupés, et ne penseront pas forcément à vous contacter. Chaque doctorant ou doctorante a des besoins différents en la matière. Pour certains, un suivi régulier est un atout, pour d'autres un ou deux rendez-vous par an peut être suffisant. Cela dépend du terrain d'étude, de la façon de travailler, et de multiples choses. À vous de trouver le rythme qui vous convient le mieux, en gardant à l'esprit que reporter indéfiniment les rendez-vous est rarement une bonne solution... Au-delà de ces questions « organisationnelles », il est important que votre directeur ou directrice puisse bien saisir avec quels objectifs vous vous engagez dans un travail de thèse. Il faut qu'il ou elle comprenne l'objectif intellectuel pour examiner avec vous les conditions de sa réalisation. Et il faut qu'il ou elle comprenne bien l'objectif ou l'ambition professionnelle de cet engagement pour pouvoir vous expliquer les conditions à réunir pour sa réussite. Bref, plus on sait, plus il est facile de vous aider.

Par ailleurs, votre directeur ou directrice n'est pas seulement là pour vous guider dans vos considérations théoriques ou méthodologiques. C'est aussi une personne ressource en ce qui concerne la compréhension du monde académique. Il ne faut donc pas hésiter à lui demander conseil en la matière (quelles revues seraient susceptibles d'accepter un article, qui contacter pour approfondir un point précis de votre sujet, comment préparer l'insertion professionnelle après le doctorat...). Il faut souligner aussi l'importance de chercher à participer dès que possible à des colloques, des journées d'étude, des congrès etc., ainsi que de penser à la publication. C'est une manière de s'intégrer dans des réseaux et une valorisation très importante de vos travaux scientifiques en vue de la vie après-thèse. Vous trouverez par la suite quelques liens utiles en ce sens, et davantage sur le blog des doctorant-e-s.

D'autre part, le CSPRP n'est pas seulement une entité administrative où l'on s'inscrit pour faire sa thèse. C'est notre laboratoire, et en tant que doctorant-e, vous en faite partie intégrante. À ce titre, le laboratoire est là pour vous aider à valoriser vos recherches, ou encore vous fournir des cadres de travail commun autour de ses axes de recherche. À l'inverse, c'est en participant à la vie du laboratoire, en s'impliquant dans des groupes de travail, en prenant en charge des activités, que vous pourrez permettre l'existence de ces cadres. Ces activités, au-delà de l'intérêt scientifique qu'elles présentent, sont par ailleurs une excellente formation pour ceux qui souhaitent continuer un parcours professionnel à l'Université.

les financements

Il n'est pas besoin d'expliquer pourquoi la question des financements est importante quand on mène un travail de doctorat. Vous trouverez ailleurs (réseaux de doctorants, sites internet...) des informations détaillées sur ces questions. L'idée de ce paragraphe est simplement de baliser un peu les choses.

Il existe de nombreuses sources de financements, et certaines sont parfois bien cachées mais peuvent se révéler très utiles, en particulier pour les doctorants ne bénéficiant pas d'une allocation de recherche. Pensez notamment à aller voir en dehors de l'université, les collectivités locales peuvent parfois attribuer des bourses dont le montant varie du petit coup de pouce au financement de plusieurs années de thèse. Allez voir aussi du côté de votre projet de recherche, des associations ou des professionnels peuvent proposer des sources de financement. Vous pouvez aussi tenter d'obtenir un prix pour votre master. Ce type de financements finance rarement une thèse entière, mais il offre d'autres avantages en terme de visibilité de votre travail (il arrive d'ailleurs que le prix comprenne la publication du mémoire retenu). Les allocations de recherches peuvent quant à elles émerger de diverses sources. Les écoles doctorales bien sûr, mais aussi des instituts comme par exemple l'Ined, distribuent des allocations vous laissant plus ou moins libres de votre sujet de recherche. Si vous n'avez pas obtenu d'allocation dès la première année, n'oubliez pas qu'il existe aussi des institutions pouvant financer une ou deux années d'une thèse en cours.

Une autre possibilité, complémentaire aux autres, est l'enseignement. C'est une piste à envisager sérieusement, en particulier si vous souhaitez continuer dans l'enseignement supérieur après la thèse. Les statuts sont variés, et pas toujours simples à comprendre (monitorat, vacations, Ater...). En faire le tour ici serait trop long, mais intéressez-vous à la question dès le début de la thèse. N'oubliez pas de cultiver plusieurs options : vous n'êtes pas obligé d'enseigner à Paris 7, pensez à candidater sur plusieurs postes pour maximiser vos chances d'obtenir quelque chose. La seule région parisienne regroupe de nombreux établissements, profitez-en !

Vous l'aurez compris, en matière de financement, il faut multiplier les options pour espérer obtenir quelque chose. L'obtention de ces financements exige souvent de faire des concessions (moins de liberté dans le sujet...), à vous de juger ce que vous acceptez ou non.

quelques liens utiles

appels à communication et à publication :
<http://calenda.revues.org>
<http://www.fabula.org>

conseils aux doctorant-e-s et concernant la publication :
<http://guilde.jeunes-chercheurs.org/>
<http://socio-logos.revues.org/107>
<http://act.hypotheses.org/830>

liste de revues en SHS sur le site d'AERES :
<http://www.aeres-evaluation.fr/Publications/Methodologie-de-l-evaluation/Listes-de-revues-SHS-sciences-humaines-et-sociales>

la formation doctorale, l'université Paris 7 :
www.univ-paris-diderot.fr

le réseau des doctorants

Le CSPRP est un laboratoire qui accueille de nombreux doctorants et doctorantes, et se situe dans une tradition de grande liberté d'action des étudiant-e-s. C'est une chance pour nous puisque cela ouvre de nombreuses portes en termes de réflexion critique et de modes d'organisation et nous laisse une ouverture importante pour poursuivre nos intérêts particuliers dans nos recherches. Il y a en ce sens une grande variété entre les différentes recherches menées en doctorat. Elles se rejoignent ou convergent certes autour de certains thèmes généraux, mais cela au travers de disciplines, contextes, méthodologies et inspirations souvent très différents.

L'idée du réseau des doctorant-e-s est d'assurer qu'à travers cette liberté et cette variété de recherches se constitue une communauté thésarde solidaire et inclusive. Le réseau a ainsi pour but de mettre en place des espaces communs d'échange et de discussion, de faciliter les contacts et le partage des projets individuels et collectifs, et de constituer un lieu de solidarité entre doctorant-e-s se trouvant dans des situations différentes et parfois difficiles et « débordantes ». Être en doctorat, c'est se plonger profondément dans un sujet précis, et cela a quelque chose de très individuel. Ce qui importe pour le réseau, c'est que la liberté individuelle au sein du CSPRP se rattache aux projets et échanges communs dans une dynamique de recherche, et c'est d'éviter que cette liberté se transforme pour certains en une situation d'isolement du monde de la recherche et de solitude dans la vie thésarde.

Nous sommes aussi des membres à part entière d'un laboratoire, et l'avenir de ce dernier dépend de notre engagement. Il est donc essentiel de participer autant que possible aux activités collectives, qu'il s'agisse de réflexion scientifique, de participer aux comités de lecture, d'alimenter le blog, d'organiser les séminaires, ou d'enregistrer et mettre en ligne les interventions, etc. Cette implication est évidemment à la mesure des diverses situations, et c'est aussi pourquoi le réseau est important. Organiser les séminaires par exemple n'est pas chose facile pour les étudiant-e-s à l'étranger, ou en pleine rédaction de leur thèse. Il est donc important quand on en a le temps de participer à ce genre de tâches, ce qui encouragera les autres à en faire autant quand on sera submergé de travail.

mails et blog

La MAILING LIST INTERNE du réseau : doctorant-e-scsprp@googlegroups.com

Elle est utilisée pour transmettre des informations (appels à communication, séminaires et publications intéressantes, événements qui nous concernent), discuter des choses liées à notre situation thésarde ou au CSPRP, et chercher l'aide d'autres étudiant-e-s.

Le BLOG DES DOCTORANTS : <http://doctorantscsprp.blogspot.fr>

L'idée générale du blog est d'avoir un lieu commun plus perméable et moins spameux que les mails et plus accessible et fréquent que les rencontres physiques, un lieu où nous pouvons nous tenir en courant de nos divers projets (individuels et communs), où nous pouvons discuter ensemble (à travers les commentaires) et où nous aurons une base de ressources (listes de mails, guides pour la publication, conseils pour la thèse, etc.).

Regardez les catégories dans la colonne droite pour trouver les ressources. Il faut s'enregistrer comme membre du blog pour pouvoir publier des commentaires.

Pour alimenter le blog, envoyez un mail à une personne administratrice du blog si vous publiez un article, si vous faites une intervention quelque part, si vous organisez un séminaire, une conférence, un groupe de lecture, si vous allez soutenir (évidemment), ou si vous voulez annoncer, proposer, recommander ou discuter de quelque chose.

Le SITE INTERNET DU CSPRP : <http://www.csprp.univ-paris-diderot.fr>

CONTACTS

L'équipe d'animation du réseau des doctorant-e-s est pour le moment composé de cinq personnes. Bien sûr, elle est toujours ouverte aux bonnes volontés, cette équipe n'est ni élue ni nommée, et chaque doctorant-e y est admis de droit. Pour nous contacter :

Manuel Cervera-Marzal, manuelcerveramarzal@gmail.com
Anders Fjeld, afjeld@gmail.com
François Reyssat, francois.reyssat@orange.fr
Asli Telsezen, aslitelsezen@gmail.com
Pauline Vermeren, pauline.vermeren@gmail.com

le séminaire des doctorants

En parallèle des séminaires de recherche du laboratoire, il existe un séminaire géré par et pour les doctorant-e-s du CSPRP. L'objectif de ce séminaire est de disposer d'un espace de discussions collectives, où chaque doctorant-e peut (et est encouragé à) venir présenter ses travaux. La volonté est que ce séminaire soit le plus libre possible. Vous pouvez venir vous y entraîner en prévision d'une communication, mais aussi plus simplement chercher de l'aide quand vous butez sur une question depuis 3 mois ou que vous souhaitez faire part de vos innovations méthodologiques. Au-delà du fond des interventions, c'est aussi le principal espace de rencontres réelles des doctorants et doctorantes, et c'est pourquoi il est important d'y venir. Vous y trouverez sûrement des personnes préoccupées par des sujets proches du vôtre, ou désireuses de mener à bien des projets vous intéressant (organisation de journées d'études...).

L'esprit du séminaire est orienté vers le soutien aux doctorants. Il ne s'agit pas d'une démarche d'examen ou d'évaluation par les pairs mais d'une forme d'auto-évaluation par la communication, débouchant sur des questions et suggestions pouvant conforter la démarche.

Ce séminaire a pour l'instant lieu une fois par mois, et nous avons généralement deux intervenant-e-s, et une personne discutante pour chacun. La fréquence pourra bien sûr évoluer si la place venait à manquer.

les journées doctorales

Les journées doctorales se déroulent deux fois au cours de l'année : généralement une journée en janvier et deux en juin. Elles sont des temps forts de la formation doctorale, et il est fortement recommandé d'y être présent : c'est LA journée du semestre à ne pas rater en ce qui concerne les activités du réseau. Le statut de la journée de janvier est actuellement en cours de refonte, nous ne le détaillerons donc pas ici. Les journées de juin sont bâties sur le modèle suivant.

Le but de ces journées est triple :

- Permettre aux doctorant-e-s de se rencontrer tous en même temps, et de pouvoir mettre en place des projets.
- Apporter une structure proche de celle d'un colloque, où les doctorant-e-s peuvent faire une première communication « en terrain connu », et se former à l'organisation de ce type d'événement.
- Constituer un véritable espace de réflexion scientifique, favorisant la visibilité du laboratoire et enrichissant sa dynamique collective.

Concrètement, les journées commencent généralement par une intervention d'un invité, suivie d'une discussion. Puis, les personnes intervenant présentent leurs communications, qui répondent à un appel à communication, et ont été examinées par un comité de lecture. Un thème est proposé, et s'il n'est pas obligatoire de le rejoindre, on demande aux intervenant-e-s de tenter d'y lier leur présentation (le thème est volontairement large et dans les thématiques du laboratoire). Ces interventions sont ensuite discutées, comme lors d'un colloque classique.

groupes de lecture, ateliers

Cette catégorie regroupe diverses formes d'organisation de la recherche, qui dépendent de ce que veulent en faire les participants. Il n'existe que deux groupes formalisés actuellement, mais d'autres peuvent émerger selon les envies et les motivations.

Le groupe de lecture HISTOIRE ET POLITIQUE

Ce groupe se réunit une fois toutes les deux semaines, rassemblant essentiellement des doctorants du CSPRP souhaitant réfléchir sur ces questions. Chaque séance est organisée autour de la lecture d'un texte préparé à l'avance par les participants. Le choix des textes se fait collectivement sur proposition des participants. Regardez le blog des doctorants pour plus d'information.

L'atelier de lecture CULTURES POPULAIRES ET RAPPORT A L'ECRIT

Cet atelier est un espace libre de discussion et d'échanges autour du rapport entre écrit et cultures populaires. Ouvert à tous, regroupant des chercheurs et des doctorants, cet atelier mensuel se propose d'aborder cette problématique dans une approche pluridisciplinaire, mobilisant tour à tour des travaux d'historiens, de sociologues ou d'anthropologues. Le programme est déterminé en début d'année et chaque séance donne lieu à une discussion autour d'un texte ou d'un ouvrage. Cet espace d'échange entend questionner et approfondir la dimension politique des rapports entre catégories populaires et écrit. Regardez le site internet du CSPRP pour plus d'information.

le laboratoire CSPRP

Créé en 1991, le Centre de sociologie des pratiques et des représentations politiques (CSPRP) est une équipe d'accueil pour des chercheurs, des doctorants et des post-doctorants français et étrangers, et fait partie de l'école doctorale 382 « Economies, espaces, sociétés, civilisation, pensée critique, politique et pratiques sociales ». Chaque année des enseignants-chercheurs étrangers sont invités à partager les travaux de l'équipe du CSPRP qui participe à plusieurs réseaux internationaux.

Les recherches menées par le CSPRP ont toutes pour objet commun les phénomènes politiques envisagés dans leurs dimensions sociologique, théorique, historique et esthétique sans que ces dimensions ne s'excluent les unes les autres.

Le CSPRP revendique son rattachement à la théorie critique et à ce titre choisit de s'intéresser à plusieurs champs sans redouter ni les déplacements ni les articulations. À travers la rencontre et la confrontation de ces différentes tentatives critiques, le CSPRP a pour ambition de défaire les différents nœuds dogmatiques qui sont toujours en passe de se former.

thèmes de recherche

Les travaux du CSPRP ont pour objet commun les phénomènes politiques et s'intéressent en particulier à leurs aspects imaginaires, symboliques et affectifs. Ils privilégient les approches interdisciplinaires et prennent en compte la dimension sexuée du politique.

Les travaux du CSPRP se répartissent autour de trois axes principaux :

- Théorie sociale et pensée critique
- Art et culture
- Genre et pouvoir

Ces axes ne constituent pas des sous-équipes à l'intérieur du laboratoire mais des centres d'intérêt dont les thématiques se croisent dans les différentes activités scientifiques (séminaire, colloques et journées d'études) auxquelles les doctorants sont invités à participer.

Ces thématiques sont croisées et font l'objet de débats avec des chercheurs étrangers qui participent aux séminaires et à Tumultes, la revue du CSPRP.

Sociologie de la modernité politique

Culture et représentations politiques

Genre et politique

Sociologie des espaces publics

Sociologie et transition politique dans les pays de l'Est et les pays du Sud

informations pratiques

CENTRE DE SOCIOLOGIE DES PRATIQUES ET DES REPRESENTATIONS POLITIQUES
 Equipe d'accueil (EA) 2376
 U.F.R. Sciences Sociales, Université Paris Diderot-Paris 7
 Directeur du laboratoire : Numa Murard

ADRESSE POSTALE (dès octobre 2012)
 Université Paris Diderot - Paris 7
 UFR de Sciences Sociales
 Case 7101
 75205 Paris cedex 13

SECRETARIAT
 Isabelle Iborra
 Dominique Boux, 01 57 27 66 85
 csprp@univ-paris-diderot.fr

ECOLE DOCTORALE
 ED 382 - Economies, espaces, sociétés,
 civilisation, pensée critique, politique et
 pratiques sociales
 Directeur : Etienne Tassin
 ecoledoctorale.382@univ-paris-diderot.fr

SITE INTERNET
<http://www.csprp.univ-paris-diderot.fr/>

LOCAUX (dès octobre 2012)
 Site Les Grands Moulins
 Bâtiment Olympe de Gouges
 Rue Jeanne Chauvin

SALLE DES DOCTORANTS (dès octobre 2012)
 Bâtiment Olympe de Gouges
 3^{ème} étage, porte n° 357

CONNEXION WIFI PARIS 7
 - Sélectionnez le réseau up7d
 - Connectez-vous à un quelconque site
 internet, vous serez alors redirigé vers la
 page <https://1.1.1.1/login.html>
 - Authentifiez-vous en utilisant vos
 identifiants ENT

séminaire du CSPRP

Le séminaire du premier semestre est public et fait partie du cursus des étudiants de M1 et M2, celui du second semestre est ouvert à tous, sans être intégré au cursus des étudiants de Master. Au rythme d'une séance de 2h tous les quinze jours environ, des chercheurs (extérieurs au laboratoire ou membres de celui-ci) sont invités à parler afin de faire progresser la réflexion sur un thème choisi en commun par les membres du laboratoire. Entre 2008 et 2010, le thème était « Dire et écrire la violence », depuis 2009, il s'agit de « Sujet, subjectivation, désobjectivation ». Les argumentaires de ces thèmes, la liste des intervenants se trouvent sur le site du CSPRP (<http://www.csprp.univ-paris-diderot.fr/seminaires.html>). Certaines séances ont aussi été enregistrées. Le séminaire est un lieu important de contact et d'échange entre étudiants, doctorants et chercheurs confirmés. L'assistance régulière des doctorants à ce séminaire est hautement souhaitable et fait partie de leur formation.

revue Tumultes

Fondée en 1992 à l'initiative du CSPRP de l'université Paris Diderot – Paris 7, la revue Tumultes en est aujourd'hui à son 37e numéro. Sa périodicité est de deux numéros par an, exception faite des numéros doubles, quand le thème abordé ne peut être, étant donné sa richesse, épuisé en un seul numéro. La ligne éditoriale n'a que peu évolué depuis sa création. Le choix est celui de numéros à thèmes qui sont à chaque fois autant de livres collectifs qui suscitent l'intérêt plusieurs années après leur parution. Il s'agit toujours de parler des grandes questions politiques (l'intégrisme, la chute du communisme, la guerre, le sentiment national, la colonisation, la biopolitique, la citoyenneté...) en croisant les approches et les disciplines, et en s'élargissant à un point de vue international et même mondial. Tumultes fournit un effort important pour traduire et faire connaître au public francophone d'importants auteurs de langue étrangère de divers continents. Cette confrontation permet de constater comment les problématiques et les théories circulent, divergent et parfois se retrouvent, à l'intérieur d'un même continent ou d'un continent à l'autre (ex : Le paria). Dans la perspective du comité de rédaction de Tumultes, les œuvres littéraires (voir le n°19 La poésie comme geste politique) mais aussi parfois celles qui relèvent de l'art plastique ou même de la musique éclairent l'analyse politique, tout comme elles sont éclairées par elles. Tumultes s'est aussi efforcé à maintes reprises de renouveler le regard ou la perspective sur certaines écoles de pensée (l'École de Francfort, le postmodernisme) ou certains auteurs (Adorno, Hannah Arendt, Günther Anders, Frantz Fanon, Edward Saïd).

Si le public auquel s'adresse Tumultes est d'abord un public universitaire, il ne s'y limite pas. La revue souhaite également toucher un public, plus large, de lecteurs intéressés par une analyse approfondie des questions soulevées. Le souci du comité de rédaction est finalement de participer à la circulation des connaissances, mais aussi au débat intellectuel qui n'est jamais sans rapport avec ce qui se déroule dans l'espace politique. Les numéros parus depuis huit ans illustrent ces choix (ex. : Citoyennetés cosmopolitiques, La fabrication de l'humain, Entre résistance et domination, Vers une pensée politique postcoloniale, Au cœur de l'Europe quand un monde s'est écroulé, Écritures de soi entre les mondes, Politique, esthétique, féminisme). Ceux qui sont en préparation pour les années qui viennent n'y dérogeront pas.

INFORMATIONS PRATIQUES

<http://www.univ-paris-diderot.fr/tumultes.php>

Secrétariat de rédaction : Valérie Lowit, bureau 331, valerie.lowit@univ-paris-diderot.fr
Téléphone : 01 57 27 66 86

Prix public : numéro simple 20 €, numéro double 34 €. Réduction de 30% pour les étudiants.

La revue est disponible en ligne sur Cairn : <http://www.cairn.info/revue-tumultes>

membres

ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

- Sonia Dayan Herzbrun, Professeure de Sociologie
- Jules Falquet, Maître de conférences en Sociologie
- Laurent Fleury, Professeur de Sociologie
- Claudia Girola, Maître de conférences en Anthropologie et Sociologie
- Azadeh Kian, Professeure de Sociologie (Directrice du CEDREF)
- Anne Kupiec, Professeure de Sociologie (Directrice de l'UFR Sciences Sociales)
- Martine Leibovici, Maître de conférences en Philosophie Politique (HDR)
- Denis Merklen, Professeur de Sociologie
- Numa Murard, Professeur de Sociologie (Directeur du laboratoire)
- Étienne Tassin, Professeur de Philosophie Politique (Directeur de l'École Doctorale 382)

CHERCHEURS ASSOCIES

- Coline Cardi, Maître de conférences en Sociologie (Université Paris 8)
- Blondin Cissé, Docteur en Philosophie
- Christel Coton
- Aurélie Damamme
- Christophe David, Maître de conférences en Philosophie (Université de Rennes 1)
- Orazio Irrera, Docteur en Philosophie
- Olivier Jacquemond, Docteur en Philosophie
- Seloua Luste Boulbina, Professeure de philosophie en Lettres supérieures (Lycée H. de Balzac)
- Géraldine Muhlmann, Professeure de Sciences Politiques (Université Paris 2)
- Raphaëlle Nollez-Goldbach, ATER en Droit public (Université Paris 12)
- Alexandre Piettre, Docteur en sociologie

IATOS

- Dominique Boux
- Isabelle Iborra
- Valérie Lowit, Ingénieure d'études, Secrétaire de rédaction de la revue Tumultes

DOCTORANTS

- | | | |
|-----------------------------|-----------------------------------|--------------------------------------|
| • Sonya Akremi | • Fabrice Jallet | • Diego Paredes |
| • Hakim Amara | • Bakabigny Keita | • Charlotte Perrot-Dessaux |
| • Maria Dolores Amat Cordeu | • Meral Kocamis | • Odonel Pierre-Louis |
| • Charlotte Arndt | • Eleonora Lamane | • Yamina Rahou |
| • Laurent Aucher | • Sophie Lamotte | • Andrianary Raodina |
| • Eduardo Ayres Tomaz | • Valentine Le Borgne de Boisriou | • Maria Soledad Ruiz Jabbaz |
| • Adam Balazs | • Marc Le Ny | • Sana Salhab El Khalil |
| • Danielle Bellini | • Sophie Lhenry | • Benjamin Sanchez |
| • Barthélemy Bette | • Sarah Mailleux Sant'Ana | • Emilia Schijman |
| • Pauline Beunardeau | • Emmanuelle Mandrou | • Emmanuelle Schmitt |
| • Abdennour Bidar | • Marjorie Maya | • Zahra Taieh |
| • Manuel Cervera-Marzal | • Marie-Yonide Midy | • Céline Tanriverdi |
| • Charlotte Debest | • Madjid Michael Nafi | • Asli Telseren |
| • Lucia Direnberger | • Aziz Ndao | • Serpil Tunc |
| • Alexandre Duclos | • Luc Ngowet | • Nadeznha Vanegas Toro |
| • Mustapha El Maazouzi | • Osée Olibri | • Eduardo Varela Ayres Esteves Tomaz |
| • Geoffroy Felix | • Heber Ostroviesky | • Pauline Vermeren |
| • Malcom Ferdinand | • Minas Ouchaklian | • Guy Wichaidit |
| • Anders Fjeld | • Ekaterina Panova | |
| • Anne Gleonec | | |
| • Jean Waddimir Gustinvil | | |

règlements officiels et juridiques

charte des thèses

Vous trouverez ci-dessous reproduit la charte des thèses officielles de Paris 7, règlement juridique que vous avez signé au début de votre doctorat.

La préparation d'une thèse repose sur l'accord librement conclu entre le doctorant et le directeur de thèse. Cet accord porte sur le choix du sujet et sur les conditions de travail nécessaires à l'avancement de la recherche. Directeur de thèse et doctorant ont donc des droits et des devoirs respectifs.

Cette charte définit ces engagements réciproques en rappelant la déontologie inspirant les dispositions réglementaires en vigueur et les pratiques déjà expérimentées dans le respect de la diversité des disciplines et des établissements. Son but est la garantie de la qualité scientifique.

Le principe de co-encadrement de thèse par un directeur et un co-directeur est introduit par l'arrêté du 7 août 2006 (art 17). Sauf dans le cas particulier des co tutelles, le doctorant est inscrit dans un seul établissement et est rattaché de façon unique à une école doctorale et à un laboratoire de recherche.

Les thèses en cotutelle, dispositif particulier reposant sur une coopération administrative et pédagogique entre l'Université Paris 7 Denis Diderot et un établissement partenaire étranger dans le respect des réglementations nationales en vigueur au moment de leur réalisation, sont soumises aux seules règles et conditions définies dans le document intitulé "Accord de coopération pour la mise en œuvre d'une cotutelle de thèse".

Après accord du directeur du laboratoire d'accueil et celui de l'école ou de la formation doctorale, le doctorant, au moment de son inscription, signe avec le directeur de thèse le texte de la présente charte.

1. LA THESE, ETAPE D'UN PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL.

La préparation d'une thèse doit s'inscrire dans le cadre d'un projet personnel et professionnel clairement défini dans ses buts comme dans les moyens mis en oeuvre pour les atteindre.

Le candidat est en droit de recevoir toute l'information disponible sur les débouchés académiques et extra-académiques dans son domaine. Les statistiques nationales sur le devenir des jeunes docteurs et les informations sur le devenir professionnel des docteurs formés dans la discipline, seront communiquées par l'École Doctorale lorsqu'elle existe ou par les services de l'université. Son directeur de thèse lui fournira les données disponibles sur le devenir des doctorants formés dans le laboratoire d'accueil. L'insertion professionnelle souhaitée par le doctorant doit être précisée le plus tôt possible. Afin de permettre que l'information sur les débouchés soit fournie aux futurs doctorants du laboratoire, tout docteur est invité à informer son directeur de thèse, ainsi que le responsable de l'école doctorale, lorsqu'elle existe, ou de la formation doctorale, de son devenir professionnel pendant une période de quatre ans après l'obtention du doctorat.

Le directeur de thèse et le responsable de l'école ou de la formation doctorale examineront ensemble avec le doctorant toutes les possibilités de ressources éventuelles pour la préparation de sa thèse (allocation ministérielle de recherche, bourse régionale, bourse industrielle, bourse associative...). Le régime de protection sociale de l'étudiant pendant la durée de la thèse, notamment la couverture des accidents sur le lieu de travail et les maladies professionnelles, devra être clairement défini.

S'il est inscrit dans une école doctorale, le doctorant s'engage à se conformer à son règlement et notamment suivre les enseignements, conférences et séminaires. Afin d'élargir son champ de compétence scientifique, des formations complémentaires lui seront suggérées par son directeur de thèse. Ces formations, qui font l'objet d'une attestation du directeur de l'école doctorale, élargissent son horizon disciplinaire et facilitent sa future insertion professionnelle. Le doctorant peut également identifier des formations qu'il juge utiles et discuter de leur opportunité avec son directeur de thèse. Parallèlement, il incombe au doctorant, en s'appuyant sur l'école doctorale lorsqu'elle existe et sur l'établissement, de se préoccuper de cette insertion en prenant contact avec d'éventuels futurs employeurs (laboratoires, universités, entreprises, en France ou à l'étranger). Cette stratégie pourra inclure la participation aux journées doctorales. Selon les disciplines et les laboratoires, cet éventail de formations complémentaires peut utilement inclure un séjour en entreprise de quelques semaines.

2. SUJET ET FAISABILITE DE LA THESE.

L'inscription en thèse précise le sujet, éventuellement les conditions spécifiques de la réalisation de la thèse et l'unité d'accueil.

Le choix du sujet de thèse repose sur l'accord entre le doctorant et le ou les directeurs de thèse, formalisé au moment de l'inscription. Le ou les directeurs de thèse, sollicités en raison d'une maîtrise reconnue du champ de recherche concerné, doit aider le doctorant à dégager le caractère novateur dans le contexte scientifique.

Le ou les directeurs de thèse définissent et rassemblent les moyens à mettre en oeuvre pour permettre la réalisation du travail dans les délais impartis. A cet effet, le doctorant est pleinement intégré dans son unité ou laboratoire d'accueil, où il a accès aux mêmes facilités que les chercheurs titulaires pour accomplir son travail de

recherche (équipements, moyens notamment informatiques, documentation, possibilité d'assister aux séminaires et conférences et de présenter son travail dans des réunions scientifiques, qu'il s'agisse de "congrès des doctorants" ou de réunions plus larges). Enfin, pour leur part, les membres de l'équipe qui accueillent le doctorant attendent de ce dernier le respect d'un certain nombre de règles relatives à la vie collective qu'eux-mêmes partagent et à la déontologie scientifique. Le doctorant ne saurait pallier, les insuffisances de l'encadrement technique du laboratoire.

Le doctorant, quant à lui, s'engage sur un temps et un rythme de travail, Il a vis-à-vis de son ou ses directeurs de thèse un devoir d'information quant aux difficultés rencontrées au cours de son travail et à l'avancement de sa thèse.

3. ENCADREMENT ET SUIVI DE LA THESE.

Le futur doctorant doit être informé du nombre et de la date prévue d'achèvement des thèses en cours qui sont dirigées par le directeur qu'il pressent. En effet, un directeur de thèse ne peut encadrer efficacement qu'un nombre très limité de doctorants, s'il veut pouvoir suivre leur travail avec toute l'attention nécessaire. Compte-tenu des conditions actuelles de préparation des thèses et notamment des contraintes de temps, le doctorant a droit à un encadrement personnel de la part de son directeur de thèse, qui s'engage à lui consacrer une part significative de son temps. Il est nécessaire que le principe de rencontres régulières et fréquentes soit arrêté lors de l'accord initial.

Le doctorant s'engage à remettre à son directeur autant de notes d'étape qu'en requiert son sujet et à présenter ses travaux dans les séminaires du laboratoire. Le directeur de thèse s'engage à suivre régulièrement la progression du travail et à débattre des orientations nouvelles qu'il pourrait prendre au vu des résultats déjà acquis ou des données les plus récentes dans le domaine déjà couvert. Il a le devoir d'informer le doctorant des appréciations positives ou des objections et des critiques que son travail pourrait susciter, notamment lors de la soutenance.

Le chef d'établissement, après avis du directeur de l'école doctorale et du directeur de thèse, fixe la composition du jury de soutenance, ainsi que la date de soutenance. Ces jurys doivent comporter entre trois et huit membres dont au moins pour moitié de personnes extérieures à l'école doctorale et à l'établissement. Les membres sont choisis selon leur compétence scientifique et ne doivent pas avoir pris une part active à la recherche du candidat, en dehors du (des) directeur(s) de thèse.

4. DUREE DE LA THESE.

Une thèse est une étape dans un processus de formation et de recherche. Celle-ci doit respecter les échéances prévues, conformément à l'esprit des études doctorales et à l'intérêt du doctorant.

La durée de référence de préparation d'une thèse est de trois ans après l'année de Master Recherche ou de DEA. A la fin de la seconde année, l'échéance prévisible de soutenance devra être débattue, au vu de l'avancement du travail de recherche. Des

prolongations ou des interruptions momentanées peuvent être accordées, à titre dérogatoire sur demande motivée du doctorant, après avis du directeur de thèse et en tenant compte des conditions spécifiques de la réalisation de la thèse. Cet accord ne signifie pas poursuite automatique du financement dont aurait bénéficié le doctorant. La possibilité d'aides peut être explorée, notamment pour les doctorants rencontrant des difficultés sociales. Les prolongations doivent conserver un caractère exceptionnel. Elles sont proposées au chef d'établissement sur avis du directeur de l'école doctorale, lorsqu'elle existe, après un entretien entre le doctorant et le directeur de thèse. Elles interviennent dans des situations particulières, notamment, handicap ou maladie invalidante, travail salarié, enseignement à temps plein, spécificité de la recherche inhérente à certaines disciplines, prise de risque particulier.

Dans tous les cas, la préparation de la thèse implique un renouvellement annuel de l'inscription du doctorant dans son établissement.

Pour se conformer à la durée prévue, le doctorant et le directeur de thèse doivent respecter leur engagement relatif au temps de travail nécessaire. Les manquements répétés de l'un ou de l'autre, à ces engagements conduisent à une procédure de médiation.

D'un commun accord, il peut être mis fin à la thèse.

5. PUBLICATION ET VALORISATION DE LA THESE,

La qualité et l'impact de la thèse peuvent se mesurer à travers les publications ou les brevets et rapports industriels qui seront tirés du travail, qu'il s'agisse de la thèse elle-même ou d'articles réalisés pendant ou après la préparation du manuscrit. Le doctorant doit apparaître parmi les coauteurs.

6. PROCEDURES DE MEDIATION,

En cas de conflit persistant entre le doctorant et le directeur de thèse ou celui du laboratoire, il peut être fait appel par chacun des signataires de cette charte à un médiateur qui, sans dessaisir quiconque de ses responsabilités, écoute les parties, propose une solution et la fait accepter par tous. La mission du médiateur implique son impartialité; il peut être choisi parmi les membres du comité de direction de l'équipe d'accueil ou de l'école doctorale lorsqu'elle existe, même extérieurs à l'établissement.

En cas d'échec de la médiation locale, le doctorant ou l'un des autres signataires de cette charte peut demander au chef d'établissement la nomination par le conseil scientifique d'un médiateur extérieur à l'établissement. Un dernier recours peut enfin être déposé auprès du chef d'établissement.

charte de signature des publications scientifiques de l'université paris diderot

Afin de permettre l'identification des publications de l'université Paris Diderot, les règles d'écriture des signatures et affiliations des auteurs de publications sont les suivantes :

- chaque auteur d'une unité attachée à l'université Paris Diderot indique le nom de l'université dans son affiliation ;

- le terme "Univ" est utilisé à la place de "Université" ou "University", sauf dans les cas où l'usage consacre l'emploi du seul nom de l'université sans mention de laboratoire (cas des ouvrages et chapitres) ou que l'éditeur impose le mot non abrégé ;

- le nom du PRES "Sorbonne Paris Cité" est indiqué à la suite du nom de l'université, pour donner : "Univ Paris Diderot, Sorbonne Paris Cité" ;

- ensuite, les éléments de l'affiliation doivent apparaître dans l'ordre suivant : le nom du laboratoire, label de l'unité, puis code postal, ville, pays, chacun de ces éléments est séparé des autres par une virgule. Pour les hopitalo-universitaires : le nom de l'hôpital peut précéder le laboratoire ou service, code postal, ville, pays.

- le nom des laboratoires et le nom des hôpitaux apparaissent sous forme de libellé, sigle ou acronyme normalisés ; le nom ou sigle des partenaires est libellé selon leurs propres recommandations ;

- les affiliations comportent uniquement et obligatoirement le code postal, la ville et le pays ; seul le premier auteur (ou auteur principal ou correspondant auteur) indique son adresse postale complète avec nom et numéro de rue et/ou son adresse mél, tel que demandé par l'éditeur ;

- dans le cas des unités mixtes, les partenaires (CNRS, INSERM, CEA...) doivent être mentionnés selon leurs recommandations.

- les mentions liées au financement de la recherche apparaissent dans la rubrique appropriée de l'article.

Pour les articles et publications assimilées (actes de conférences etc.), l'affiliation de l'unité à l'université devra reprendre les éléments suivants :

Univ Paris Diderot, Sorbonne Paris Cité, nom du laboratoire, label de l'unité, code postal, ville, pays

Pour les publications de type thèse, ouvrage ou chapitre, l'affiliation devra suivre les usages en vigueur en conservant au minimum le nom de l'université et celui du PRES :

Université Paris Diderot, Sorbonne Paris Cité